



**CONSEIL COMMUNAL  
GROUPE SOCIALISTE  
MONTREUX  
CHARTRE**

**Législature 2006 – 2011**

En me présentant comme candidat-e au Conseil communal de Montreux au sein du groupe socialiste, je m'engage à défendre les valeurs socialistes dans le cadre d'un Etat de droit, démocratique et respectueux des libertés individuelles, basé sur le suffrage universel pour toute personne – suisse ou non – y résidant.

Je m'engage, notamment, à défendre et promouvoir, lors des travaux du Conseil ou en Commission :

- **La solidarité** entre jeunes et aînés, bien portants et malades, contribuables aisés et de condition modeste.
- **L'égalité des chances et la justice sociale**, soit la répartition équitable des richesses et des savoirs, l'accès de toutes et tous à l'éducation, à la formation, aux soins, aux transports et au logement.
- **Des conditions de vie et de travail décentes**, conformes à la dignité de la personne humaine.
- **Un environnement de qualité pour toutes et tous**, en veillant à une utilisation intelligente de nos espaces de vie, des ressources naturelles et garantissant un service un service public de qualité.
- **L'égalité de droits entre hommes et femmes** et le respect de conditions-cadre juridiques et financières permettant à cette égalité de s'exprimer réellement.
- **La lutte contre les actes et les propos visant à la haine de l'autre**, qu'ils soient racistes, religieux, sexistes, xénophobes ou homophobes.

Je m'engage sur l'honneur à

- ne pas mener de campagne électorale personnelle
- respecter la présente Charte et les Règles de fonctionnement du groupe socialiste
- démissionner de ma charge électorale si le comité de la section devait constater le non respect de l'un des deux engagements ci-dessus